



COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE Près la COUR D'APPEL DE BESANÇON

SESSION DE FORMATION EJ/ETI 11

**La lutte contre le blanchiment de capitaux :
Comment la transversalité des expertises et un pool d'experts peuvent
aider le magistrat et l'enquêteur à chiffrer le produit infractionnel**

Formation réservée aux Magistrats, FSI, experts, DGFIP et URSSAF

Vendredi 20 juin 2025

De 14h00 à 18h00

Palais de Justice de Besançon

Salle modulable (1^{er} étage), 1 rue Mégevand, 25000 Besançon

Programme de la formation

Objectifs pédagogiques :

- Appréhender le blanchiment de capitaux
- Connaître les enjeux de société

Être capable de :

- Comprendre et chiffrer le produit infractionnel
- Connaître les complices de blanchiment

Pour savoir :

- Comment la transversalité des expertises et un pool d'experts peuvent aider le magistrat et l'enquêteur à chiffrer le produit infractionnel

Public visé - Niveau préalable requis :

- Experts inscrits sur la liste des Experts de Justice près la Cour d'Appel ;
- Experts Traducteurs Interprètes près la Cour d'Appel ;
- Experts inscrits sur la liste probatoire des Experts de Justice près la Cour d'Appel ;
- Pour les candidats experts : avoir déposé un dossier de candidature à la Cour d'Appel ;
- Avocats ;
- Magistrats.

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivi de la formation.

Contenu détaillé de la formation

14h00-14h20 Introduction

David BLOND, président CEJCA, expert évaluation immobilière

14h20-15h30

Jacques MIDALI, commandant de Police honoraire, chargé d'enquête OEC Paris

Qu'est-ce que le blanchiment de capitaux ?

Les enjeux de sociétés

Le développement des narco trafics et la déstabilisation de l'économie

Les enjeux pour l'institution judiciaire

Les enjeux pour l'administration fiscale.

Les enjeux pour les différents ordres professionnels

15h30-15h45 *Pause*

15h45-16h30

Philippe CHAUSSAT, responsable LCB-FT, ordre des experts comptables BFC

Comment reconstituer le puzzle criminel et chiffrer le produit infractionnel :

- Les complices de blanchiment (institutionnels : banque, notaires, experts-comptables ;
- Les délits : blanchiment, travail dissimulé

16h30-17h45

Procureur de la République / DGFIP-URSSAF-FSI

L'intervention conjointe et l'intérêt du pool d'experts sous l'autorité du parquet : expert informatique, bâtiment, immobilier, chiffre, etc.

Augmenter le produit infractionnel et entrer en voie de saisie confiscatoire.

17h45-18h00 Réponses aux questions

Envoi du QCM fin de formation

Organisation de la formation

Intervenants :

- M. David BLOND, président CEJCA, expert évaluation immobilière
- M. Jacques MIDALI, commandant de Police honoraire, chargé d'enquête OEC Paris
- M. Philippe CHAUSSAT, responsable LCB-FT, ordre des experts comptables BFC
- Procureur de la République
- DGFIP-URSSAF-FSI

Moyens pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques illustrés par des cas pratiques
- Apports techniques : vidéo projecteur
- Débat : questions / réponses avec la salle
- Remise de supports par voie dématérialisée

Contrôle des connaissances et reconnaissances des acquis :

- Par l'intermédiaire d'un QCM d'évaluation rempli par les participants
- Feuille d'émargement signée à la demi-journée
- Attestation de formation remise aux stagiaires

Durée de la formation : 4 heures (0,5 jour)

Coût de la formation :

- Membres CEJCA, postulants et avocats : 70 €
- Non membres de la Compagnie : 140 €
- Magistrats : Offert